

A retenir

OÏDIUM

La phase de sensibilité est maximale, il ne faut pas relâcher la surveillance sur les parcelles sensibles.







BLACK-ROT

Attention, les 1^{ers} symptômes sont apparus. Surveillez les parcelles sensibles.

RÉGLEMENTATION : Message réglementaire Flavescence dorée de la vigne 2011
(voir en annexe)

MÉTÉO

Prévisions du 17 au 22 mai 2011 (Prévisions Météo France)

	Mar 17	Mer 18	Jeu 19	Ven 20	Sam 21	Dim 22
Températures	6 23	11 24	11 24	11 23	11 27	11 27
Tendances						

STADES PHENOLOGIQUES

La floraison est imminente pour la majorité des parcelles du vignoble aveyronnais. La plupart des parcelles sont au stade « Boutons floraux séparés » et 11-12 feuilles étalées.

Dans le cas des cépages les plus précoces (Chardonnay), les premières fleurs apparaissent.

MILDIU

• Situation au vignoble

La situation reste saine sur les parcelles du réseau de surveillance. Aucun symptôme n'a non plus été signalé sur les parcelles en dehors du réseau.

• **Données de la modélisation** (Potentiel Système – IFV – Stations de Bruéjols, Marcillac, Valady)

Des pluies dont l'importance est allée crescendo ont été enregistrées les 12, 13 et 14 mai. Le cumul est homogène entre les stations : environ 15 mm.

Ces pluies ont engendré de nouvelles contaminations élites ainsi que des contaminations de sauvegarde sur l'ensemble du vignoble.

Malgré ces précipitations, la pression reste faible et devrait le rester cette semaine encore.

En l'absence de pluie prévue par Météo France, aucune contamination de masse n'est modélisée. Si toutefois des précipitations devaient survenir, une pluie de 5 mm pourrait engendrer des contaminations élites ainsi que des contaminations de sauvegarde sur tous les secteurs.

Le cumul simulé (plus de 30 mm) n'engendrerait pas de contaminations de masse. Une pluie de 30/35 mm survenant en un seul épisode pluvieux entraînerait des contaminations de masse.

Rappel :

Les contaminations de sauvegardes sont des phénomènes ponctuels, se produisant lorsque le champignon est confronté de manière prolongée à une situation climatique défavorable à son développement. Pour assurer sa survie, une partie des spores deviendraient alors aptes à germer et à contaminer le végétal. L'impact de ce phénomène reste donc limité et n'est susceptible d'occasionner des dégâts que dans un nombre restreint de situations (parcelles à risque).

Les contaminations élites sont des épisodes de contaminations de faible ampleur. A la différence des contaminations de masse qui sont caractéristiques du démarrage de l'épidémie, les élites sont généralement sans gravité.

Évaluation du risque : La pression est faible cette semaine encore

En l'absence de pluie, aucune contamination de masse n'est modélisée cette semaine.

OÏDIUM

• **Éléments de biologie**

C'est dans la période qui s'étend de la floraison à la fermeture de la grappe que le champignon exprime son caractère épidémique. Il connaît en général des phases de sporulation intense qui se traduisent, 15 à 20 jours après, par l'apparition des symptômes. L'évolution de la maladie sur grappe peut devenir rapidement préjudiciable. Durant cette période, l'oïdium est difficilement détectable. Quand les premiers foyers sont identifiés l'épidémie s'est déjà enclenchée.

Durant cette période clé, plusieurs éléments permettent de sécuriser vos stratégies :

- La qualité de la pulvérisation doit être optimale et garantir une couverture satisfaisante de la zone des grappes.
- Les mesures prophylactiques peuvent limiter l'incidence du parasite : favoriser l'aération et l'insolation des grappes par l'ébourgeonnage et l'effeuillage, limiter la hauteur de l'enherbement, ...

• **Situation au vignoble.**

L'évolution des symptômes d'oïdium se poursuit et de nouveaux drapeaux apparaissent sur le secteur de Marcillac. La fréquence d'observation reste toutefois faible. A noter que ces symptômes ne sont apparus que sur des témoins non traités.

Évaluation du risque : C'est au tour des situations les plus tardives d'entrer dans la phase de sensibilité maximale (stade 17 : boutons floraux séparés, 10 – 12 feuilles étalées). Cette phase se poursuit jusqu'à la fermeture de la grappe et impose une surveillance accrue en toute situation.

BLACK ROT

• Situation au vignoble

De nouveaux symptômes apparaissent sous forme de quelques taches sur les parcelles les plus sensibles et les parcelles les moins protégées, sur les secteurs de Marcillac et Estaing. Ailleurs la situation reste saine. Sur le secteur d'Estaing, la fréquence moyenne d'attaque, sur les parcelles atteintes, est de 5% des feuilles.

Évaluation du risque : Surveillez l'apparition des symptômes sur les parcelles à risque. La détection précoce des symptômes foliaires permet de prévenir une atteinte significative des grappes.

Les Notes Nationales Mildiou, Oïdium et Botrytis 2011 sont consultables et téléchargeables à l'adresse suivante :
www.vignevin-sudouest.com

Le prochain BSV Vigne Aveyron paraîtra le mardi 24 mai.

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉ SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre Régionale d'Agriculture Midi-Pyrénées et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron, le Syndicat de l'AOC Marcillac et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.



MESSAGE REGLEMENTAIRE FLAVESCENCE DOREE DE LA VIGNE 2011

La flavescence dorée de la vigne est due à un phytoplasme qui se développe dans la sève de la plante. Cette maladie est diffusée par un insecte vecteur, *Scaphoideus titanus*, de la famille des cicadelles.

Elle dispose du statut d'organisme de quarantaine au niveau européen et de lutte obligatoire en France. L'arrêté national de lutte obligatoire du 9 juillet 2003 relatif à la lutte contre la flavescence dorée de la vigne et contre son agent vecteur, rappelle **l'obligation de cette lutte sur tout le territoire national.**

Pour les 8 départements de Midi-Pyrénées, des arrêtés préfectoraux fixent la liste des communes en lutte obligatoire à trois ou deux traitements et celles pour lesquelles aucun traitement n'est requis. Cette liste est disponible sur le site internet de la Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) Midi Pyrénées www.draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr

Dans la région, on estime que les éclosions des premières larves de cicadelle vectrice de la flavescence dorée ont eu lieu autour du 2 mai.

Attention quelle que soit leur localisation, les parcelles de vignes mères de greffons et porte-greffes doivent obligatoirement recevoir 3 traitements.

Dates des traitements hors agriculture biologique et hors produit d'origine naturelle :

	Commune à 3 traitements	Commune à 2 traitements
Traitement 1 (larvicide)	du 30 mai au 5 juin	du 30 mai au 5 juin
Traitement 2 (larvicide)	du 13 au 19 juin	Pas de traitement 2
Traitement 3 (adulticide)	A prévoir pour fin juillet, attendre confirmation du SRAL dans le BSV	

Dates des traitements si agriculture biologique ou si produit d'origine naturelle :

	Commune à 3 traitements	Commune à 2 traitements
Traitement 1 (larvicide)	du 23 mai au 29 mai	du 23 mai au 5 juin
Traitement 2 (larvicide)	du 30 mai au 5 juin	du 6 juin au 12 juin
Traitement 3 (larvicide)	du 6 juin au 12 juin	